

Montréal, le 7 mars 2019

Par dépôt électronique

M^{es} Yves Fréchette et Simon Turmel
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) et de distribution d'électricité (le Distributeur) relative au poste Le Corbusier (Dossier R-4063-2018)

Chers confrères,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre du 1^{er} mars dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt des réponses à la demande de renseignements n^o 4 de la Régie, ainsi qu'un report de l'audience prévue le 15 mars 2019, dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde le délai demandé pour le dépôt des réponses à la DDR n^o 4, soit **le 15 mars 2019**. Pour ces mêmes motifs, la Régie autorise également le report de l'audience, qui se tiendra **à compter de 9 h le 18 avril 2019**.

Veillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml